

Nouveauté 2026 !

5 jours pour

CHIFFRER SON PROJET DE CRÉATION, REPRISE OU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ EN AGRICULTURE PAYSANNE



Formation certifiante - RS 7135

Satisfaction générale de nos formations en 2025 : 80 %

**Lundi 21, mardi 22 septembre, jeudi 8, vendredi 9 et
lundi 19 octobre 2026**

Rendu du dossier d'évaluation : lundi 9 novembre

À Panazol (87350)



ARDEAR
NOUVELLE
AQUITAINE

Financements possibles :





les prérequis

Avoir un projet de création, reprise ou développement d'une activité agricole

les objectifs

Réaliser un chiffrage de son projet :

- en s'appropriant tous les éléments d'un prévisionnel économique
- en comprenant les conséquences de ses choix de statuts juridiques, sociaux et fiscaux
- en maîtrisant les étapes du dimensionnement technico-économique et financier
- en analysant au fur et à mesure sa faisabilité



le programme en détail



les modalités d'évaluation

Evaluation écrite par un jury composé de professionnels et comportant :

- un descriptif du projet
- un plan économique et de production sur 3 ans
- un plan de financement prévisionnel sur 3 ans
- un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- un prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins
- une analyse économique et financière du projet



V02 - mise à jour 21 avril 2026



le coût

1 500 € comprenant le cycle de formation, l'évaluation et la mise à disposition de l'outil de prévisionnel économique modifiable en autonomie

Inscriptions possibles jusqu'au 4 septembre 2026

Renseignements :
[jrabel@adearlimousin.com](mailto:jrabuel@adearlimousin.com) / 07 44 47 36 48

Plus d'info :
agriculturepayanne.org/ARDEAR-Nouvelle-Aquitaine